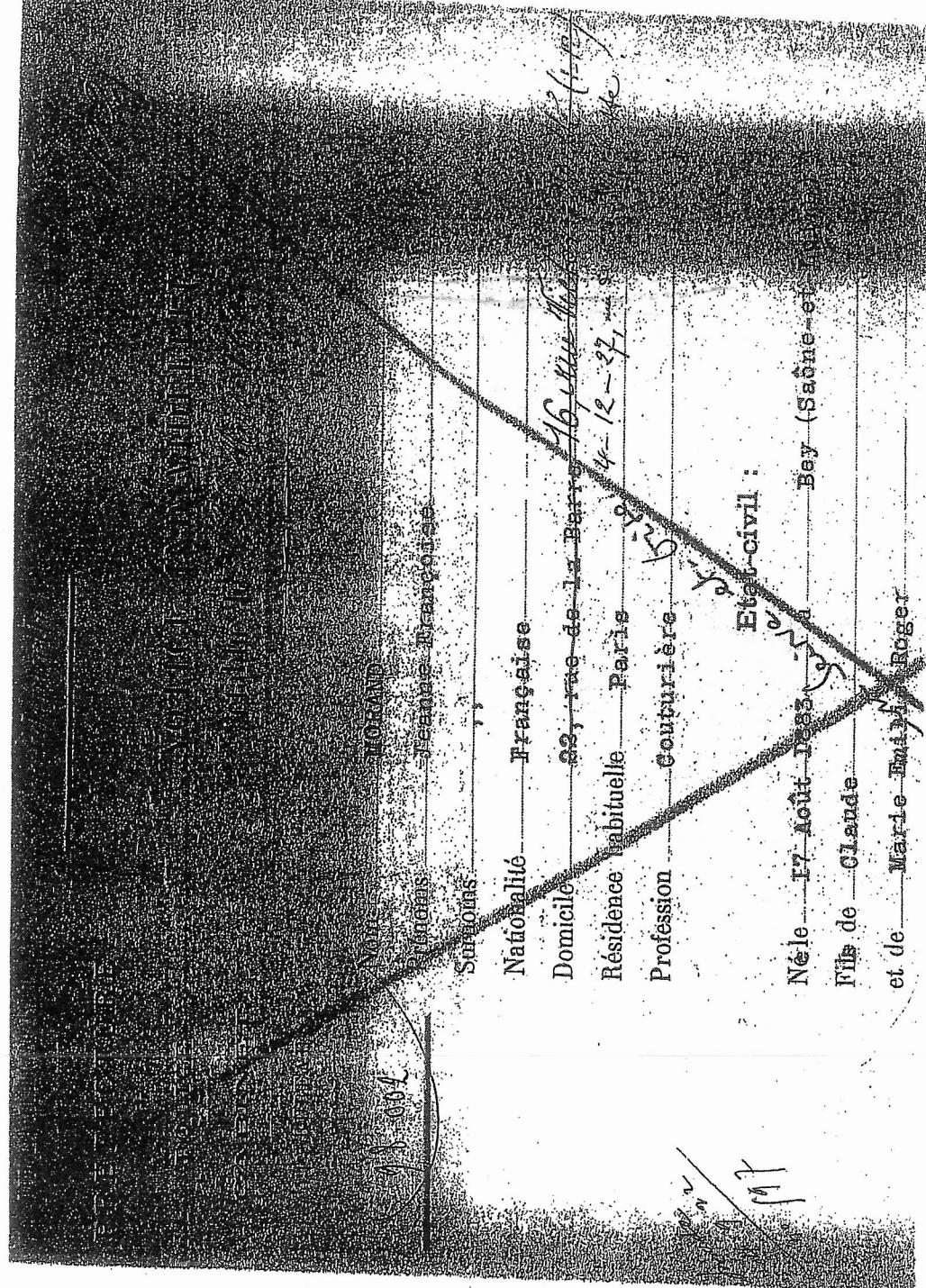


Jeannie MORAND





Attention, attention! Cette brochure fait partie d'une TRILOGIE : *Emilie Lamotte, Jane Morand, Sophie Zaïkowska...* 3 brochures, 3 anarchistes-individualistes, 3 femmes...

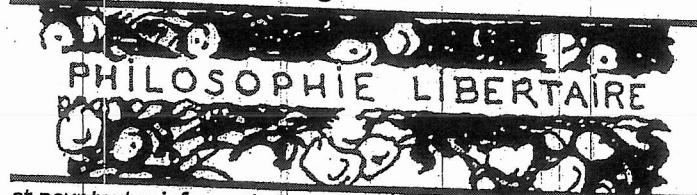
Des femmes parce que bien souvent encore elles sont comme invisibles, inanimées ou annexes dans les histoires qu'on nous raconte.

Des femmes qui traînent et agissent dans les milieux anarchistes-individualistes du début du siècle. Avec des pratiques qui leur permettent parfois d'échapper à une identité socialement bien figée : avortement, amour libre, vie en camaraderie, violence verbale et physique.

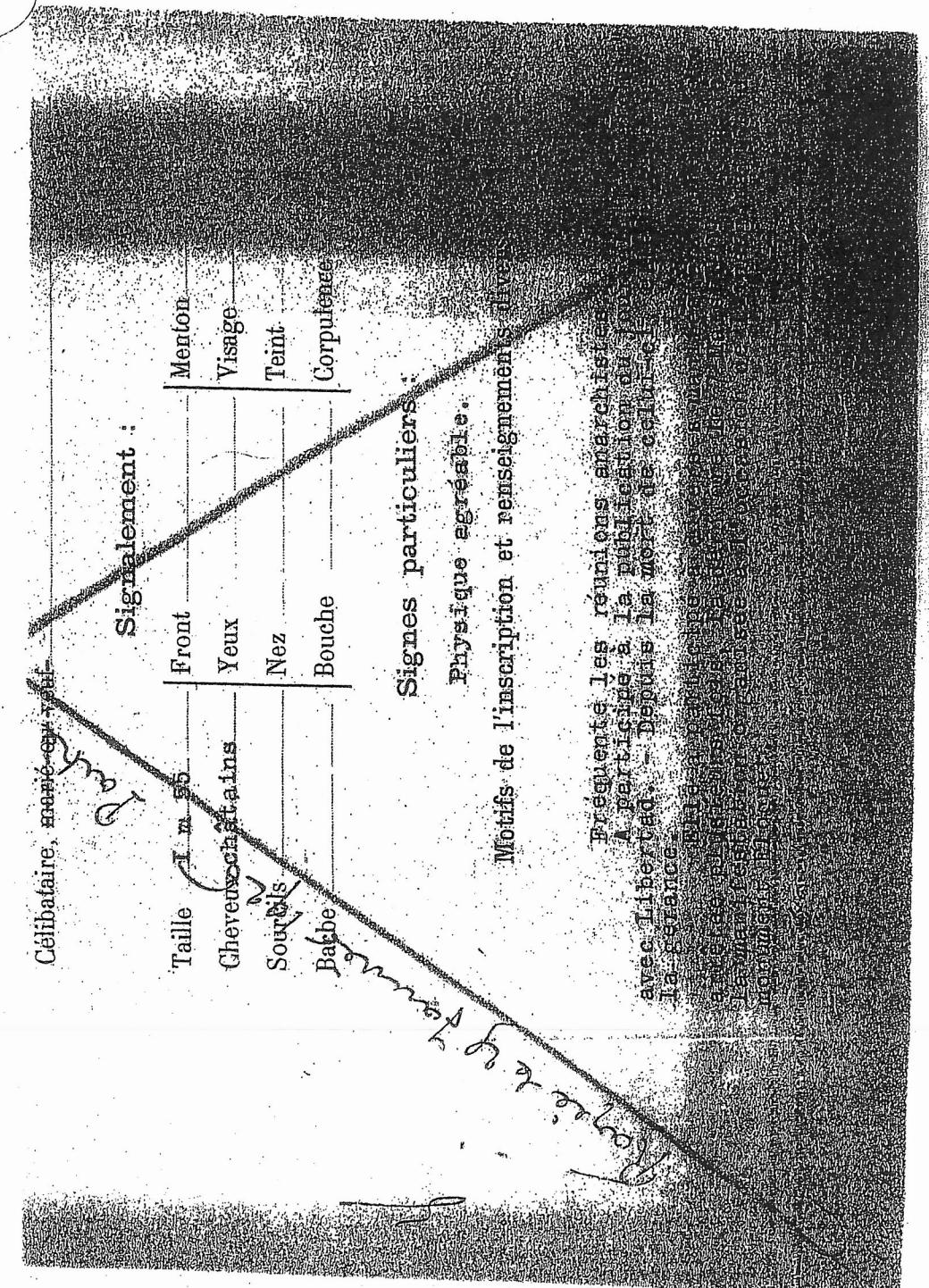
Entre des anars qui les prennent rarement en compte et des féministes qu'elles ne fréquentent guère... Une source d'inspiration?

Les brochures de l'En Déhors

La Question sociale BP 5 08150 Rimogne
libertad1954@hotmail.com
<http://endehors.org>



et pour toutes infos sur la brochure : hobolo@no-log.org



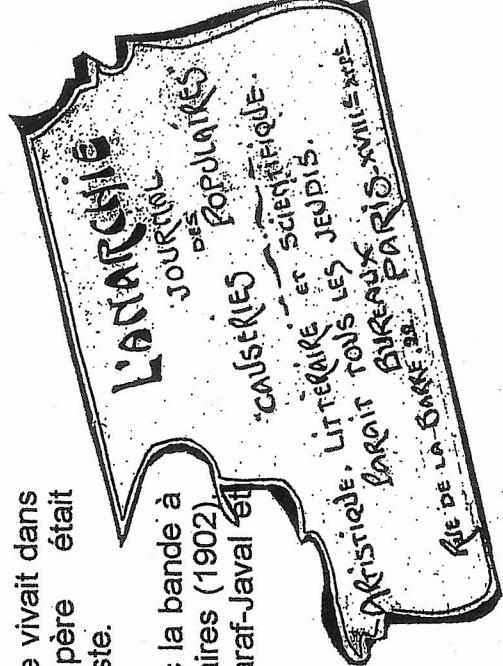
Née le 17 août 1883 à Bey en Saône-et-Loire, Jeanne vit chez ses parents à Saint-Marcel jusqu'en 1905, où elle travaille comme couturière.

En 1905, elle arrive à Paris et se place comme domestique dans une maison 5 Bd Saint-Martin.

Lectrice assidue du *Libertaire*, elle fréquente les Causeries populaires du XIème et du XVIIIème arrondissement.

La police « suppose qu'à Saint-Marcel elle vivait dans un milieu révolutionnaire ». Son père était effectivement terrassier, anarcho-syndicaliste.

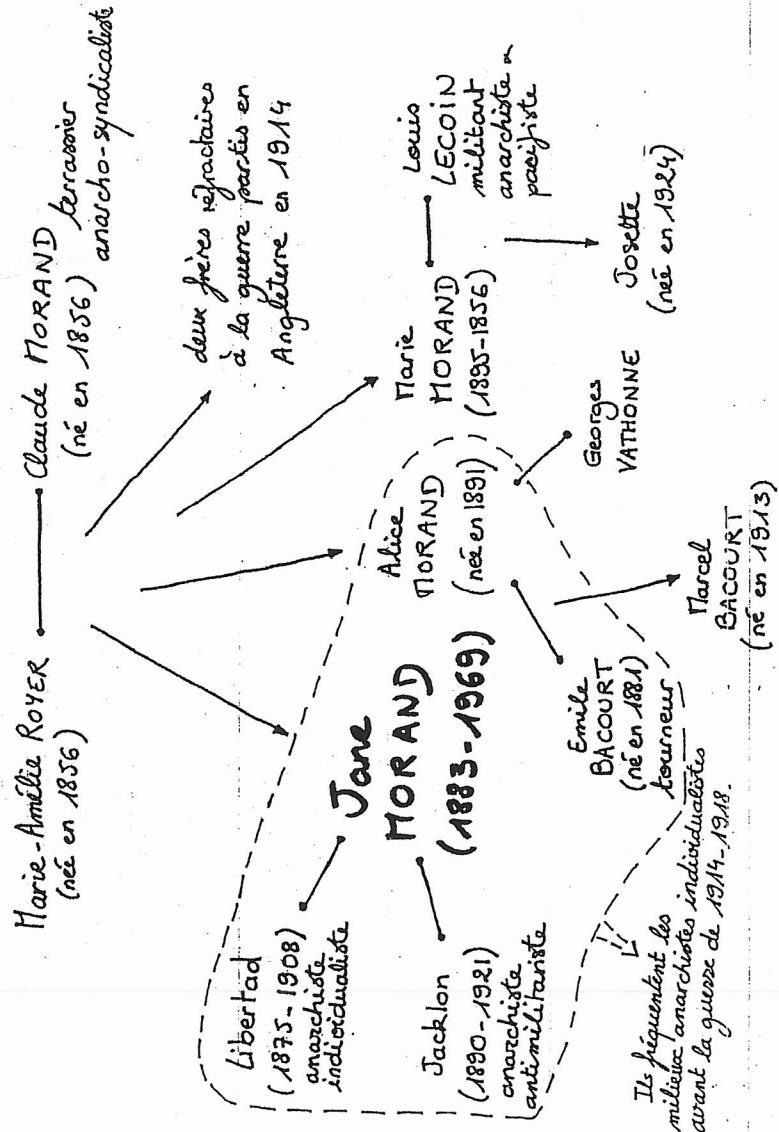
C'est à Montmartre qu'elle rencontre donc la bande à Libertad, qui a créé les Causeries populaires (1902) puis le journal *l'anarchie* (1905) avec Paraf-Javal et Anna Mahé principalement.



Sources bibliographiques :

Archives

- Archives de la préfecture de police : PPo Ba 928 (dossier Libertad),
PPo Ba 1702 (dossier Jackton Rey-Rochat),
PPo Ba 1499 (Menées anarchistes 1907-1914),
PPo Ba 1773 et 1774 (Carnet B),
PPo Ba 2270 (dossier J. Morand 1907-1937).
 - Etat civil de Bey et de Fitz-James.
 - I.F.H.S., fonds Armand : correspondance avec Alice et Jane Morand, avec M. Theureau (sur la colonie libertaire enfantine).
 - *Amnistie pour tous. Affaires G. Rolland, J. Morand, E. Cottin et les autres...*, Paris, Comité de défense sociale, s.d., 16 p. (Brochure du fonds Faucier au CHS).
- Presse**
- *L'anarchie, Le Libertaire* 1921-1924 (iconographie Jane Morand 01/02/1924, sur Jackton 29/07 et 05/08/1921), *La Revue anarchiste* (« Souvenirs sur Libertad », n°17, mai-juin 1923), *Le Végétalien* 1926, *Plus loin* (mai 1930) et *La Voix Libertaire*.
 - *L'Humanité* (« Navrants suicides – Victime du chauvinisme, Jacques Long se tue »), 217/20) + journaux du 4 août 1920
- Autres**
- Eric Jarry, « Le Cinéma du Peuple 1913-1914 », *Le Monde libertaire*, n°1251.
 - Isabelle Marinone, « La coopérative le Cinéma du Peuple », *raforum.apinc.org*.
 - Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier (T 14 et 36).
 - Site Ephéméride Anarchiste <http://ytak.club.fr>.



AUX RÉSIGNÉS

Je hais les résignés !

Je hais les résignés, comme je hais les malpropres, comme je hais les faîtiens.

Je hais la résignation. Je hais l'inaction.

Je hais les malades, qui sont sans quelque fièvre maligne; je hais le malade imaginaire qui n'a pas de volonté reflétant droit.

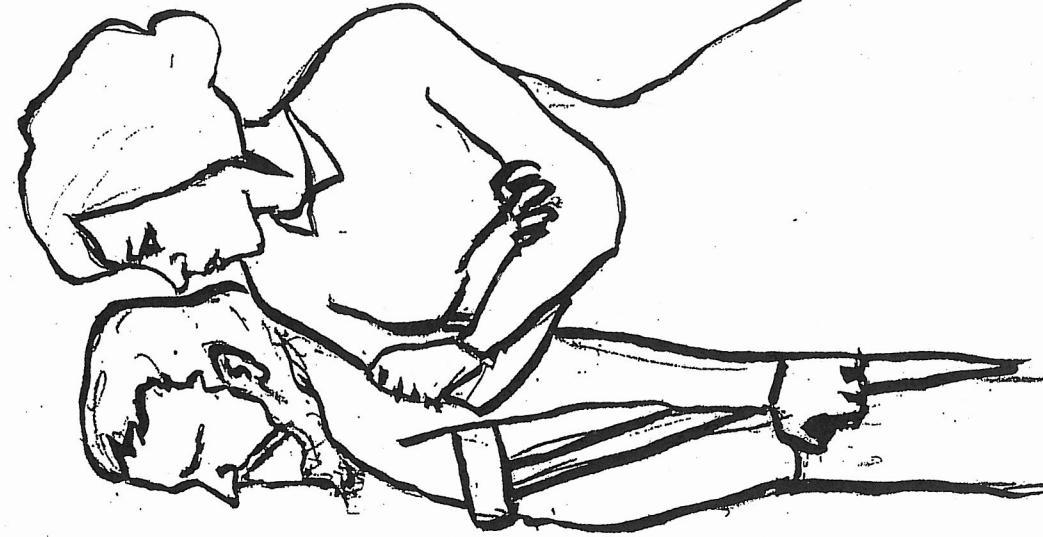
Je hais l'homme enchaîné entouré de gardiens, écrasé au poids du fer et du nom-

d. Je hais les soldats que courbe le poids d'un galon ou de trois étoiles; les travailleurs que courbe le poids du capital.

J'aime l'homme qui dit ce qu'il sent où qu'il se trouve; je hais le vrotard à la conquête perpétuelle d'une majorité.

Résignés, regardez, je crache sur vos idoles; je crache sur Dieu, je crache sur la Patrie, je crache sur le Christ, je crache sur les Drapeaux, je crache sur le Capital et sur le Vœu d'or, je crache sur les Lois et sur les Codes, sur les Symboles et les Religions : ce sont des hochets, je m'en moque, je m'en ris...

Ils ne ne sont rien que parvus, quittiez-les et ils se brisent en miettes.



S'Marcel
Albert LIEFFERTAD

En mars 1907 elle quitte son emploi pour vivre avec Libertad et le groupe qui imprime le journal installé rue du Chevalier de la Barre.

« On ignore toutefois si elle était sa maîtresse. Libertad a en effet coutume d'héberger chez lui en tout temps une dizaine de pensionnaires, hommes et femmes ».

Copy d'un rapport de l'as
g: Bi. signé: Gómez Lasso: au
Doss. 904 5.075

Libertad a actuellement pour
camarade "une femme, connue
seulement après le meurtre de
je anna

854

M. Armand

Paris le 13 février 36

Le té prie d'annuler l'envoi des
n dehors que tu devais m'envoyer,
as je ne pourrai plus m'en occuper.

Autant plus que je vais très proba-
lement travailler de nuit. Je t'aiderai
à une autre façon voilà tout. Mais si
vite fois je ne travaillais pas je
rendrai des En dehors à l'ouvert tous
le mercredi et je les vendrai à la
vite.

'ailler il n'y a qu'au cœur popu-
lair que j'en vendrai, chez les com-
munistes il y a rien à faire et chez
les socialistes les trois quart du
temps on passe à travers.
Gordiale poignée de main.

J. Noran

Elle meurt le 26 février 1969 à Fitz-James dans l'Oise.

Paris 21 Nov 1935

En ce moment, puisque je ne puis me mettre au pas de la cadence rythmique alors je fais ma cadence à mon pas de pauvre vieille vache, et je tire toute seule des plans sur la planète.

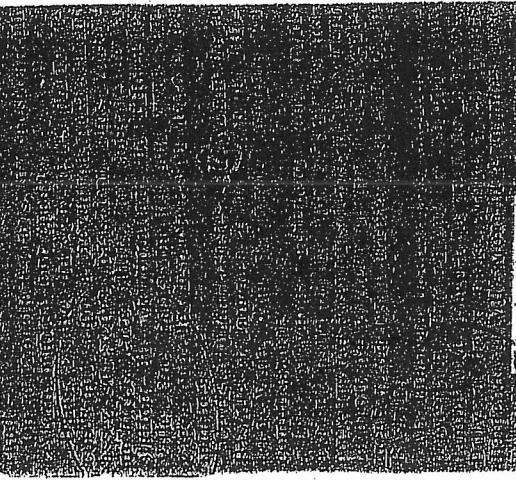
Et ce n'est pas trop vous dire que je vois au Cap gris de nez comme quand on boit trop de vin, j'y vais la un magnifique Titanique à Redouque.

c'est tellement triste de courir toute seule le guillardon de par le monde. Enfin merci de votre générosité toute fraternelle (ne vous dépendez pas allez moi je vous connais sous le vrai bonjour où vous vous tenez dans le fond de vos œufs et c'est pour quoi malgré guillardon je ne désespère pas encore.



On apprend même qu'il y a 5 îts au « Nid rouge », un milieu de vie libre, anarchiste et en camaraderie qui intrigue et tourmente la police par son implantation dans le quartier.

Les anarchistes individualistes de la rue de la Barre vivent en effet un mode de vie en rupture avec les conventions sociales de leur temps et pratiquent une propagande active que l'on pourrait qualifier de « par le fait ».



Interventions publiques provocantes, critiques dérangeantes, bals, balades en musique et conférence en plein air et en plein cœur de Montmartre, vie à plusieurs, relations hors mariages, illégalisme, fausse monnaie, néo-malthusianisme, antimilitarisme, etc.

Pour rendre compte un peu de l'ambiance, il suffit de constater les arrestations des différents compagnons et leurs motifs : pendant cette période, Jane Morand est en effet arrêtée plusieurs fois.

Le 24 avril 1907, elle est arrêtée à Bastille, détenue quelques temps à la prison de St-Lazare et condamnée à un mois de prison avec sursis, pour « outrages et voies de fait envers des employés de chemin de fer métropolitain » lors d'une distribution de journaux à Bastille.

Elle distribuant des journaux anarchistes aux voyageurs et elle passe au contrôle sans présenter de billet ; suivie de 6 hommes, l'un d'eux remis à l'employé trois billets. La nommée MORAND s'était présentée au contrôle militaire seulement de trois billets. Le contrôleur lui ayant fait des observations, il a été insulté puis frappé de deux coups de canne par LIBERTAD.

Le sieur FRASZ autre contrôleur, étant venu au secours de son collègue a été agressé par derrière par la nommée MORAND et le nommé DRU qui lui ont donné des coups de pied et des coups de poing.

Un autre employé, le sieur HIRVETT, a été morillé à l'index de la main gauche par LIBERTAD.

Les gardiens de la paix VERNON et CHENET qui

avaient été requis ont été frappés : le premier d'un coup de pied au genou gauche par LIBERTAD et le second de deux coups de poing à l'estomac par DEIN.

En juin 1935, elle est à Bitche en Moselle, elle loge à l'hôtel, il semblerait qu'elle y ait trouvé une place d'infirmière. Elle espère croiser son neveu qui est à la caserne dans cette ville mais elle n'arrive pas à le voir et semble assez désespérée. A la mi-juin, elle cherche et trouve une autre place à

Strasbourg, elle loge alors dans un home de jeune fille (7 rue de l'Ail). En juillet, sa sœur Alice est également à Strasbourg. Jane est à Bischwiller chez Charles Jaeger. Les deux sœurs se croisent chez Armand au milieu du mois, de nouveau Jane n'a plus de travail et comme les liens semblent coupés, Alice et son beau-frère, Georges, passent par E. Armand pour faire parvenir de l'argent à Jane.

Août 1935 - Je ne vois pas pourquoi les femmes n'ont pas droit comme les hommes à porter leurs salaires et voire de domination et de savoir-faire du commandement. Je le vois fort bien ici dans la maison Pauline Roland combien hacune sout apporté son commandement à haute voix toute d'autorité. Je ne reculante pas pour avoir raison du moyen du boudiste à outrance faisant sans merci autant de victimes et de refoulées que mesme leurs chefs d'armées et de toute autre organisation ayant des chefs, peuvent n'faire.

Et il n'y a pas à faire la comédie pour savoir d'où me viennent ces traitements puisque coïncidence étonnante, en chaque place où je travaille il y loge des agents de police tous au courant que ils me protégeaient que'ils disent.

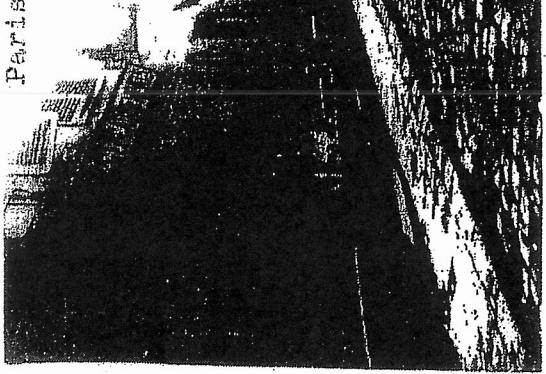
P.S. Nadeline me conseillait de me dévoiler à l'Armée du Salut pour pouvoir m'obtenir un endroit où pouvoir poser mon corps sur la terre. D'autres sont allés plus loin. Ils me disaient quitter ton corps. Ce serait peut-être une solution socialement mais c'est fin il y en a bien d'autres qui ne sont point montés à l'Armée du Salut et qui ont tout de même le droit du loger et de la nourriture.

D'où vient donc que ne cessant le travail presque jamais, je suis tout de même sans abri et sans moyens aucun ?

Une protection qui me tient sans subside, et sans aliments dans la rue pour ne saur où entreposer mon corps faute de place pour moi sur terre est une protection formellement... mais de quelle pâte sont-ils donc pêti ceux qui organisent et entretiennent un tel état des choses ?



Conduits au Commissariat de Police du quartier St. Mérius pour être les petits



Paris, le 18 juin 1937. LIBERTAD a inauguré hier soir, rue de la Barre, les réunions en plein air. On avait mis dehors, devant la porte, bancs et chaises, et LIBERTAD, sur le seuil, adossé à un siège, a discouru pendant une heure et demi devant près de 150 personnes ; les passants et les voisins s'arrêtaient hier peu s'éloignaient.

J'aime la Vie.

Je veux vivre, non mesquinement comme ceux qui ne satisfont qu'une part de leurs muscles, de leurs nerfs mais largement en satisfaisant les muscles des faciaux tout aussi bien que ceux des mollets, la masse des muscles comme celle de mon cerveau.

Je ne veux pas troquer une part de maintenant pour une part fictive de demain, je ne veux céder rien du présent pour le vent de l'avenir.

Je ne veux rien courber de moi sous les mots Patrie — Dieu — Honneur. Je sais trop le vide de ces mots : spectres religieux et laiques.

Je me moque des retraites, des paradis, sous l'espoir desquels tiennent résignés, religions et capital.

Je ris, de ceux qui accumulent pour leur vieillesse se privent en leur jeunesse ; de ceux qui pour manger à soixante jeûnent à vingt ans.

La Révolte, c'est la Vie.

LIBERTAD ne pense pas qu'on interdise ses réunions en plein air. Il devient le roi du quartier.

Déjà, dimanche soir, ses acolytes avaient organisé un bal dans la rue.

Oui, oui, je veux produire, mais je veux jour ; je veux pétrir la pâte, mais manger du meilleur pain ; faire la vendange, mais boire du meilleur vin ; construire la maison, mais habiter des meilleurs appartements ; faire les meubles, mais posséder l'utile voire le beau ; je veux faire des théâtres, mais assez vastes pour y loger les miens et moi.

11 janvier 1934 à Nantes, maison de ma sœur et beau-frère

... pour y prendre du linge de rechange puisque je suis comme clocharde à l'âme du Salut et que je craignais d'avoir des poux.

A peine arrivée parce que Madame n'est pas de bonne humeur, je me fais insultez par elle et traitez de tous les noms. Elle est entourée par trois hommes. Trois fauves couché, un mari, un fils et un père. (...)



En quoi furent avancées les dénies imbéciles comme les premiers que m'occupèrent à me traiter d'une façon si peu loyale ? Encore les autres m'avaient payé le salaire de mon travail, mais les derniers qui se cachent pour me faire trinquer au pôle de la honte par joli au dos. Plus tenu, j'ai abandonné la place, ils ne veulent me payer.

P.S. Pourquoi Mr Nichaux qui sait tant de ces choses qui les pratiquaient tout sens deait-il quand je gins me faire seigner par lui, que j'étais sa punition ? Et pourquoi insinuat-il pour J. Long sans nomme personne pourtant mais en publique par transmission de pensée que c'était le doigt de Dieu qui l'avait fait.

Il est certain que je ne croyais pas ce jour là à ses menaces de suicide dont il me persécutait l'ostence mais très fatigué très déprimé je m'étais mis avec puissante volonté, avec forces à implore Dieu de m'aider pour que cette vie rendue nerveuse et de tristes finisse ; où ou qui 'elle finisse, et en effet pour Jr elle a fini dans les mêmes moments où très peu après alors que déjà j'avais subi ma dernière qui était informulée pour la personne parce qu'en effet a pouvoit être aussi bien pour moi que tout pouvoit finir.

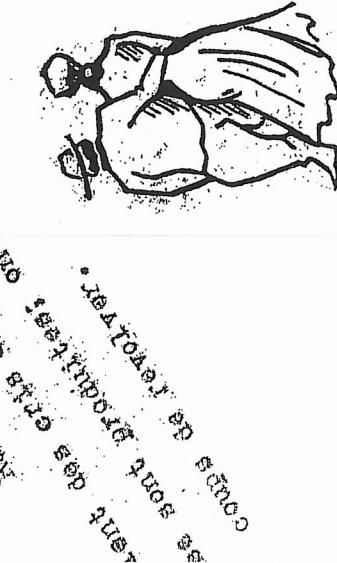
J'étais si fatigué si déprimé si nerveux par cette vie de traine que je me faisait mener par ces perpétuelles menaces...

Mr. Nichaux J. Long
épaul le dimanche duquel fut
performed Chantonal et d'autant
plus fort que j'étais
ce que j'étais

Paris, le 9 juillet 1907

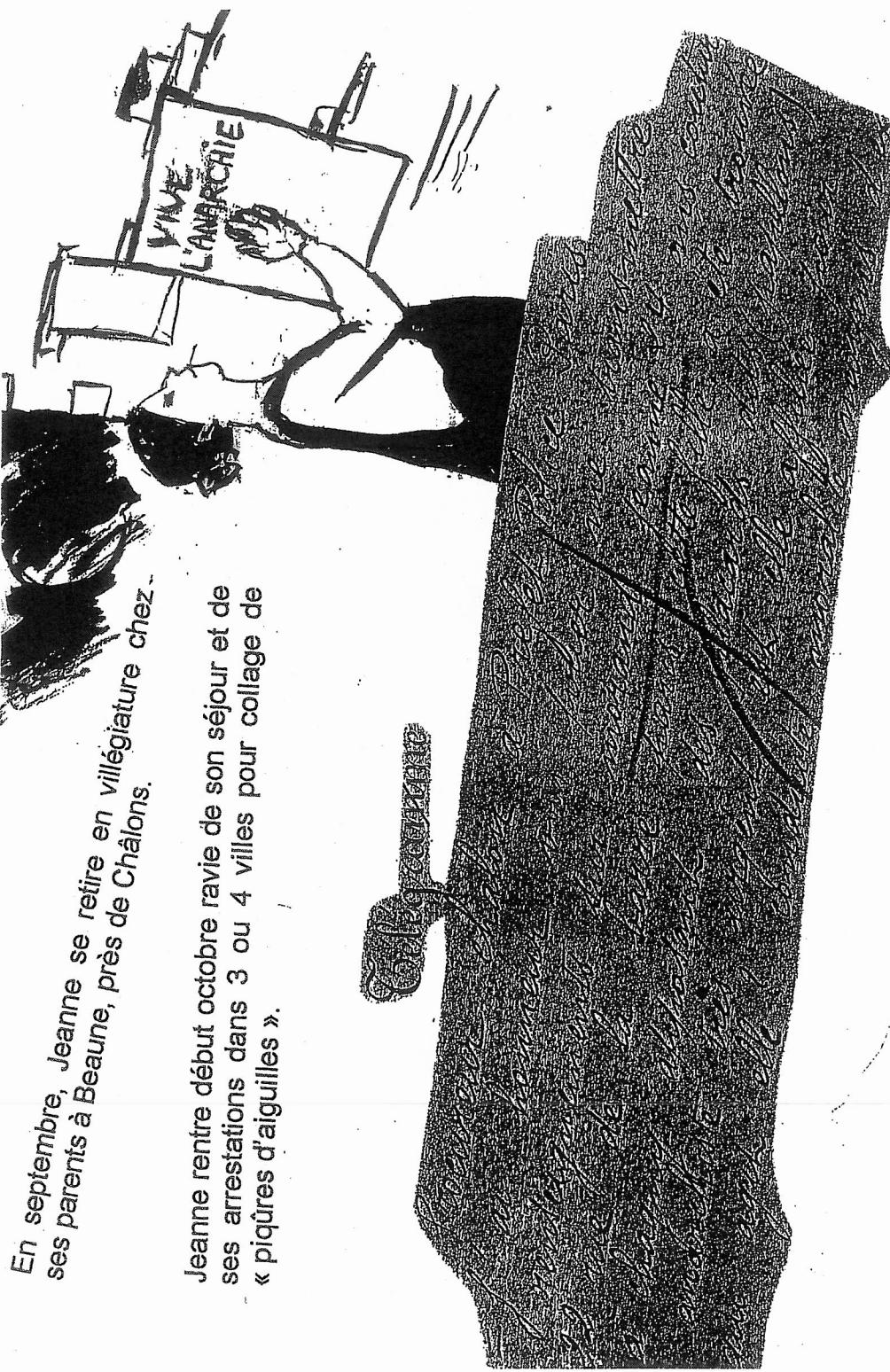
Le lundi soir, 8 juillet courant, une grave bagarre a eu lieu devant le No 23 de la rue de la Barre où LIBERTAD donnait une conférence en plein air, devant ses partisans. On est arrivés juste au moment où les gardiens de la police voulirent au poing arrêter LIBERTAD, qui se battait pour échapper à l'arrestation. D'autres agents arrivèrent par un certain nombre d'individus agacés par les cris de ce compagnon, ils avaient dégagé et entraînaient avec eux une autre personne dont

on n'a pu voir les traits.



Quelques temps plus tard, le 7 juillet 1907, Jeanne Morand est de nouveau arrêtée avec Anna Mahé, Libertad, etc. à la suite d'une réunion tenue en plein air devant la maison rue de la Barre. Elle est accusée d'avoir « mordu, griffé et outragé des agents qui avaient arrêté Libertad ». L'affaire est conclue par un non lieu.

En septembre, ses parents à Beaune, près de Châlons. Jeanne rentre début octobre ravie de son séjour et de ses arrestations dans 3 ou 4 villes pour collage de « piqûres d'aiguilles ».



Jours mardi 25 avril 33 ? A quoi tiennent nos vies ? Tout cela est bien étrange.

Et je sais à présent que les flics emploient ces moyens pour bousculer les femmes qui rôdent sans gîte la nuit en quête d'un boulot. Je l'ai éprouvé hier au soir à ne plus pouvoir marcher tellement les reins et le centre me faisaient mal alors que je venais d'entrer dans un poste de police pour demander l'adresse d'une chambre d'hôtel. 7 ou 8 h étaient là et je n'avais fait qu'entrer et sortir et pourtant malgré mon éloignement patologique je marchais je sentais les débileurs persister bêtement.

C'est pour ces mêmes raisons que j'ai quitté la demeure de Béatrice. Les ponctions continues qu'il me fallait suivir sur ses organes sexuelles et sur le cœur me fatiguaient trop. C'est son mari et elle savait que procédait sur moi et de ce fait j'en avais un dégoût insurmontable. Je préfère coucher dehors. Mais où se réfugier si les flics à leur tour vous jettent en vous rencontrant, convergent leurs forces par une pesée de 6 hommes conjugués. Où allons-nous mon Dieu ? Où irons-nous dans un tel vent de folie ? Je suis si fier que Dieu était la force de volonté de tous concentrée sur un même point, sur une même idée. Est-ce cela vraiment ?

En tout cas je suis leominiens en respectuel danger, mais en sonnant Dieu pour eux j'acquierent en moi une sorte de confiance qui ils sont protégés. Ces forces dépendent - elles tant de nous ou toutes de nous ?

pettais pourquoi me rendut alors l'idée qu'il m'avait chassé de lui ?

Oui tout cela est bien étrange et bien peu explicable par des phrases qui voudront être raisonnables. Oui tout est étrange en somme et je conclude je ne sais pas. cela fut ainsi voilà tout.

S'il y a eu des personnes coupables et persécutrices sur nous ou sur lui, lui venaient ! elles de sa propre volonté ou venaient - elles de forces étrangères de volontés coupables. Personne ne le sait et ne peut le dire.

Il tomba en syncope en s'essuyant sur la tribune des royalistes et tandis que je cherchais à le ramener ayant que sa syndope personnaît, je n'y tins plus, je couru à lui sur la tribune lui摸illai les mains, le front et dès mon contact il se ranima me serrant près de lui. Et sentant que ma force lui était bonne je restais auprès de lui l'enveloppant tout dans mes bras. Il me voulait la paix de lui et je l'entourais de mon corps comme une sorte de volonté de la défendre. Il y avait donc bien parmi les assistants des volontés mauvaises qui pesaient sur lui. Au fait pourquoi cette pensée ne m'est-elle jamais venue encore ? Pourquoi ne me vient-elle qu'en ce



Paris, le 17 septembre 1907

On a remarqué depuis plusieurs semaines

l'absence de Jeannès, la compagne de LIBERTAD, et

Il a semblé qu'elle était déjà remplacée par une autre femme, assez laide.

Paris, le 19 novembre 1907

Une véritable petite troupe d'anarchistes

est entré hier, à 3 h, à la Santé, pour voir LIBERTAD.

Jeannès ne dissimulait pas son abattement, son engelisse, et tous, malgré leur volonté de ne pas faiblir et de rester dans le rôle qu'ils ont l'habitude de jouer au public, étaient très ennuies. Ils ont passé les sensonges des journaux qui ont inventé des détails. Jeannès a pris LIBERTAD à part pour lui communiquer des lettres... puis on voyait qu'elle lui donnait des étuis pour différentes choses, &c. LIBERTAD, le front profondément ridé, avait l'air très souvent combattue.

LISSEPPAD, le front profondément ridé, avait l'air

" Un 1er mai 1908 à Paris. Le parti royaliste de la rue du Chevalier de la Barre semble se disloquer : Armandine Mahé déménage en avril 1908. Jane se brouille avec Libertad et le quitte à la mi-mai.

DOCTEUR STÉPHANE

Elle retourne auprès de lui lorsqu'il tombe malade et ce jusqu'à sa mort en octobre 1908. Par la suite, elle reste encore rue du Chevalier de la Barre, prend un temps la gérance du journal l'anarchie en décembre 1908 alors que Mauricius en occupe la direction.

défendre. Il s'évanouit dans le feu de la force détenue pour s'exprimer ou bien quelques méchants parce que seuls les royalistes sont capables de se servir des forces psychiques pour tuer leurs semblables, peut-être dis-je un de ces tueurs lui en ubaya-t-il quelques décharges et pression sur son cœur ?

Ti mourut l'année suivante auz de ce jour les royalistes s'immis-
sirent dans nos causeries en se passant en copains de notre groupe. Nous
dûmes tous le quitter la mort dans l'âme mais une sorte de
frayeur inexplicable nous éloigna tous de lui tandis qu'il refusait
de le nourrir à cause de l'ennui qu'il en ressentait.
Nous étions les uns apacés, les autres, les anciens copains sans (?) ni
raison étaient menagants.

Ti se laissa mourir volontairement disais-je d'autres fois, c'est parce
que alors je pensais que son ameur son affection pour moi aurait dû le
soutenir. Oui, mais en effet si j'avais continué de vivre à son côté, cela aurait pu
être, mais puisque désoleé, désespérée, je vivais dans la misère morale
et matérielle loin de lui.
Désespérée puisque je l'aimais à la folie et "en avais même parfois des
crises de deuil en ma chambre à me rouler à terre, sans pour aut-
tant transiger sur l'ordre qui il m'avait donné de le quitter. Au fait
non il ne m'avait pas dit de le quitter c'est moi qui pouvait déhors par une
frayeur étrange mal formulée en ma pensée l'avait quitté. Et une fois

Elle écrit toujours à Armand des lettres parfois farfelues, où il est souvent question de Libertad, parfois ce sont seulement quelques feuillets où elle parle de ses souffrances, de la mort de Libertad, puis de Jacklon.

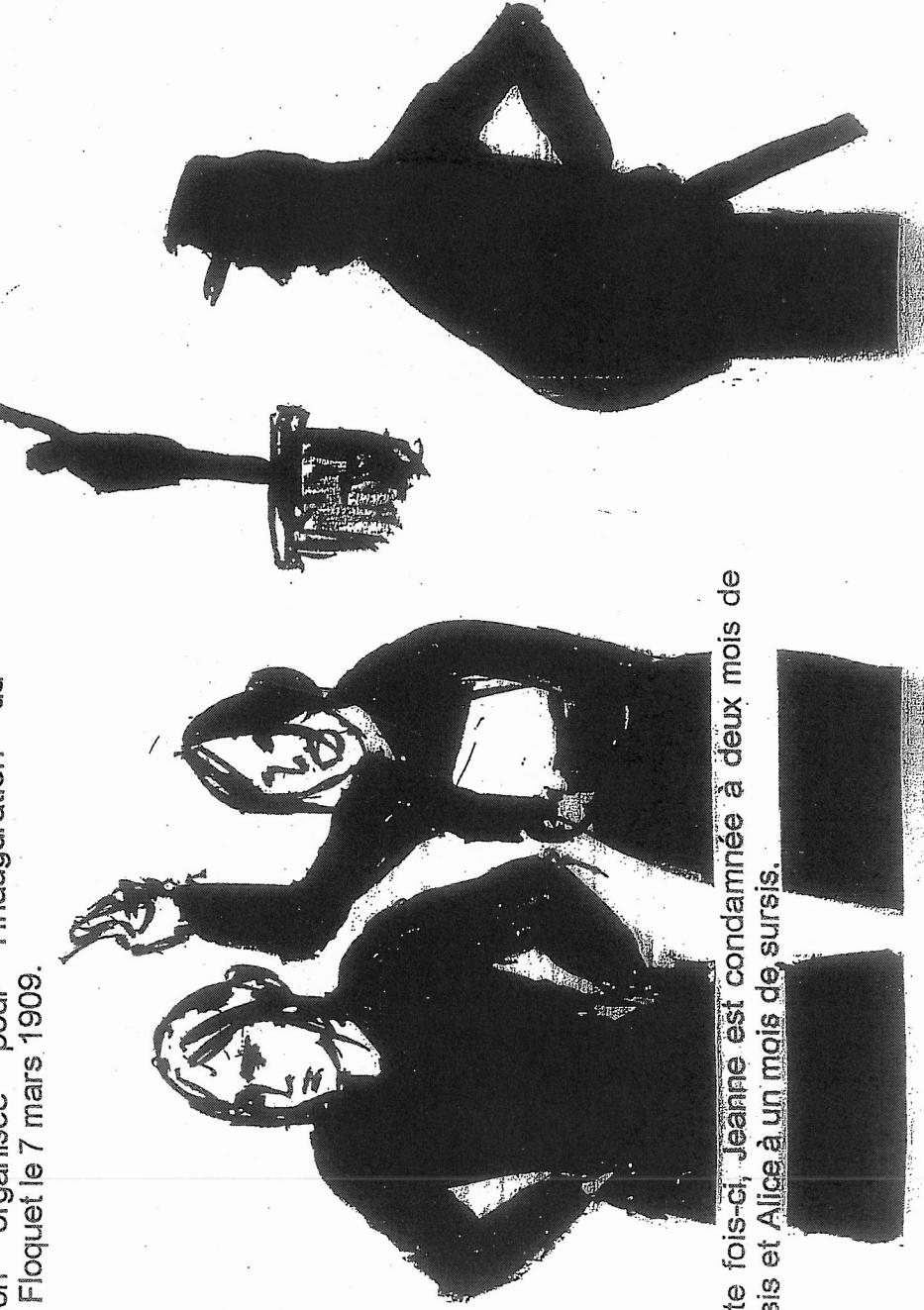
On disait à sa mort, libertad est mort d'une mort inconsciente incompréhensible. Il avait roulé ses forces en sa tête. C'est sa tête qui a mangé son corps etc. etc.

D'où viennent d'où venaient donc les tremblements nerveux de vos bras quand il était au lit ? Ces rétractions de l'estomac pour une autre raison qu'un copain simple lui disant par exemple qu'il était un faux camarade et de la police etc.

Par ces lettres, nioit en intercalées par des insultes ou des menaces de Paray - Javal il avait en lui un dégoût un écoeurément profond. Et des lettres ajoutaient encore au point de la faire vomir vraiment de la lire que sai je à leur lecture.
Certes il était un très sensible mais pourtant je pense parfois à présent à nos sociétés libertés de persécutions des organes les uns sur les autres et qui soit, le saurait-il, je le crois, sur lui quelque sale sorcier de la police travaillait.

Il me souvient qu'une fois nous étions allés à une conférence des royalistes faite au rocher Suise à côté des causeries où nous habitions. Ils ont la parole, on y salissait pas mal la femme : lui j'ont la parole pour la

Sa sœur l'a rejointe (sans doute en 1908) et elles se font remarquer et arrêter toutes les deux lors d'une manifestation organisée pour l'inauguration du monument Floquet le 7 mars 1909.



Cette fois-ci, Jeanne est condamnée à deux mois de sursis et Alice à un mois de sursis.

En 1910, on sait qu'elle vit 117bis rue Ordener, toujours dans le 18^e à Paris, avec Jack Long, dit Jacklon, son nouveau compagnon.

En octobre 1910, Jacklon est mêlé à une affaire de détention d'engins explosifs et bénéficie d'un non lieu en décembre. Au même moment, il se trouve dans les locaux du *Libertaire* lors d'une perquisition. C'est à ce moment qu'on sait qu'il réside chez Jane Morand.

Paris, le 17 octobre 1910

LONG, malgré son jeune âge -11 n'a que 26 ans-, est depuis plusieurs années signalé comme "la fourmissoise des robes habillées" du journal "L'Anarchie" et de la bande d'individus qui gravitaient autour de PIMENTAD et dont l'action dans le mouvement anarchiste a toujours été extrêmement influente, pendant le règne des "chiens noirs" qui availlent débouché sur divers incidents de police et de répression. Le chef de la 3^e brigade de Bobigny ayant été ramené à perdre sictionner le logement du journaliste PIMENTAD, Emile DULLAC et Jules ARDEN, deux autres anarchistes, ont été arrêtés et emmenés à la prison de la Santé, où ils sont accusés d'avoir été auteurs d'un cambriolage dans la nuit du 10 au 11 octobre, et mis en état d'incarcération. Ils sont libérés le 12 octobre et remis en liberté sous caution de 100 francs.

Le 3 Février 1932.

L'anarchiste Jeanne Morand, résidant à Méry-sur-Seine-et-Oise) ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales.

Elle a quitté dernièrement son domicile en déclarant que tous ses voisins étaient à la solde de la police et qu'elle ne voulait plus avoir de rapports avec les milieux libertaires "qui sont dégoutants", et que désormais elle était décidée "à vivre sa vie".

Elle s'est targuée aussi d'être une deuxième héroïne, comme Jeanne d'Arc; une voie céleste lui aurait indiqué le moyen de résoudre "le problème de l'incarnation".

l'Union anarchiste pour réagir face aux diffamations lancées contre elle durant son incarcération et pour « affirmer qu'elle était anarchiste pour elle-même et non pour la bande du « Libertaire » dont elle se désintéresserait ».

Par la suite, sa présence dans les milieux anarchistes est plus discrète. elle continue à fréquenter des anarchistes comme E. Armand qu'elle reçoit avec d'autres camarades pour des balades à Mandres.

En juillet 1927, elle vient passer un mois à Paris, 24 rue Dussoubs avec Fernand Bourgade, un gargon boucher. Puis la police la raye de la liste des anarchistes surveillés en août.

Elle propose son aide à Armand pour le journal *L'En-Déhors* en 1930.

L'été de cette même année, elle accueille également dans sa maison de campagne 5 enfants dans le cadre d'une « colonie enfantine libertaire », organisée par M. Theureau, P. Lentente, M. Langlois, G. Grégoire, Renouard, G. Roland, etc.



Paris, le 1^{er} Novembre 1910

François Léon

Le 1^{er} Novembre 1910

Jacques LONG, qui vient d'être remis en liberté, a bien fait acheter les ganelles trouvées en sa possession pour fabriquer des engins explosifs. Jeanne MORAND était dans la combinaison si c'est elle qui fut envoyée chercher les ganelles, c'était pour donner le change.



Jacques LONG a été une soirée soir à Henry BOULANGER qu'il y avait bien eu un complot d'organiser avec RAMOND, CHARBONNIER et autres révolutionnaires, mais il reste mystérieux s'il n'a pas été condamné à une peine peu sévère. Il compte beaucoup sur les relations de sa mère pour cela. Quant à son avocat, Me BOUCHARDON, il a reçu ses confidences alors qu'il était en prison, au secret, et c'est Me BOUCHARDON qui, un beau jour, alla trouver Madame LONG mère et Jeanne MORAND et fit la leçon à cette dernière, surtout au sujet des ganelles destinées soi-disant à transporter les repas pour la veillée.

En mai 1913, Jeanne Morand est nommée secrétaire du « Comité féminin contre la loi Berry-Millerand, les bagnes militaires et toutes les iniquités sociales »

Elle prend souvent la parole dans les réunions de ce Comité, d'autre part elle paraît travailler régulièrement.

Le 28 octobre 1913 est fondée devant notaire le « Cinéma du Peuple », coopérative de cinéma libertaire. Avec, entre autres, Sébastien Faure, Jean Grave et Henriette Tilly, Jane Morand fait partie des fondateurs de cette entreprise décidée suite au congrès de la F.C.A. (Jacklon est alors membre de la Fédération).

Dans le même registre, à la fin 1913 et jusqu'en mars

1914 Un cours de dictation et de grecque pour

les artistes amateurs du "Théâtre du Peuple" à l'auditorium, 117, boulevard de l'Hôpital. Une vingtaine de personnes y ont assisté parmi lesquelles : Jeanne MORAND, Jacques LONG, ANTOINE et sa compagne Germaine PERRIN; NAUD; Alice BAGOUR et

Marie MORAND.

Jeanne MORAND a perçu les cotisations et a reçu deux nouvelles adhésions. On a ensuite repris la pièce intitulée : "Un Chapeau de paille d'Italie", avec Germaine PERRIN, Jeanne et Marie MORAND; Jacques LONG, etc . . .

Comment faire pour prier Jeanne de s'alimenter, lui dire l'optimisme de Torres après son entrevue du matin et la certitude qu'il avait que satisfaction était donnée en principe sinon en fait à sa courageuse cliente ? Qui, comment faire ?

Nous n'éditons que la ressource d'entre-dans-un-café-et-d'écrire-la-litté :

Versailles, 16 heures 30.

Bien chère Jeanne,

Torrès a vu M. le Garde des Sceaux

1 midi. Voici ce qui résulte de sa démission :

M. Côtelet s'engage à faire continuer très souvent auprès de ta maman près ton rétablissement.

De l'avis de Torres, le Ministre prendra, dans cinq ou six jours, la décision de te attendre, que nous souhaitons tous ardemment, et pour laquelle tu as si vaillamment la grève de la faim depuis treize jours.

Tu nous voudras te voir et, au nom de tes parents, de ton avocat, de tes camarades, te prier d'accepter cette solution qui te délivrera tout ; mais le Préfet, lui-même n'intendait l'entrée de l'hôpital.

J'espère que l'on te remettra ce mot. Tiens-en compte, chère amie. Songe que ta mère peut mourir de ta mort. Accepte de l'aimement tout de suite. Accepte, dis. Et, dans quelques jours, tu te trouveras parmi nous pour l'abord, soigner la vieille maman, puis suivre l'asile à nos côtés — nous avons en effet besoin d'être de ta trempe — en dehors de cet idéal que tu aimés tant. Accepte de te nourrir immédiatement, je t'en supplie au nom de tous.

Louis LECOMTE.

Le « Cinéma du Peuple » propose aux travailleurs des productions les concernant sur la vie à l'usine, dans la mine, la grève et des films contre la guerre, contre l'alcool, etc.

Paris, le 20 Janvier 1924

à Paris

Le Quotidien 21.8.1924

Seule la liberté peut sauver

la raison de Jeanne Morand

Nous avons dit ici-mêmes dans quelle faiblesse à la fois morale et physique Jeanne Morand est tombée, à la suite de sa longue détention dans la prison de Corroil.

Mme la doctoresse Pelletier, qui a pris Jeanne Morand dans sa prison et qui s'est entretenue pendant une heure avec elle, nous donne à ce sujet les précisions suivantes :

« Sa raison se perd ; elle a des idées de persécution qui, si l'on ne lui rend pas la liberté, se transformeront en délire chronique.

« Les détails les plus intimes de la vie de la prison, les allées et venues de la gardienne, les moindres bruits sont interprétés par elle dans le sens d'une conspiration dirigée contre sa vie.

« Il est impossible qu'on laisse transférer cette pauvre femme dans un asile d'assassinat ; ce serait la faire passer d'une prison temporaire dans une prison perpétuelle... « N'en doutez pas, la liberté la guérira. »

Une nouvelle campagne d'agitation est menée avec l'été et Jeanne, dont la santé est dans un état très critique, finit par bénéficier d'une « grâce ». Elle est libérée le 29 août 1924 et elle revient à Mandres, où elle réside chez sa mère.

POUPPE OU L'APS, AU SECOURS DE JEANNE MORAND !

Croyant encore en la parole d'un ministre, Jeanne Morand, noble pacifiste de guerre, s'attendait chaque jour à voir suspendre sa peine pour assister aux derniers moments de sa vieille maman.

Les jours se sont succédé ; l'espérance s'est enfuie ; le ministre, une fois de plus, fut partie à ses engagements.

A cette imposture, Jeanne Morand a répondu par la seule protestation en son pouvoir : depuis onze jours, elle fait la grève de la faim. Elle est à l'hôpital.

Tous les détenus politiques : Lorédan, Mennier, Edouard, Chauvin, Deroij, Tézéard, lui ont apporté leur étroite solidarité. A son geste ils ont répondpu au même geste. Ils sont eux aussi à l'hôpital.

On assassine les tiens, les meilleurs, sous tes yeux ! Laisseras-tu le morticole de Corbeil dévicter de force Jeanne Morand qui s'y refuse ?

Puisqu'il n'y a plus de Zola, plus de Hugo ; puisque ceux qui, en d'autres temps, sauveront Dreyfus, n'ont point de descendants ; puisque les hommes de tous les partis n'osent s'élever contre l'abominable dictature ; puisque la presse, qui devrait parler, se tait par ordre ; puisque les libertés et sans honte, au martyre des tiens, les Midol, assistent eux aussi, placides et sans honte, au martyre des que Marty puisse embrasser sa mère mourante ;

Puisque tu es seul, face à ta douleur sans écho ! Dresse-toi pour que cesse cette infamie :

L'assassinat d'une femme par raison d'Etat

N'attends pas une aide qui ne viendra pas !
Proletariat parisien ! Peuple de Belleville !

Tu te souviendras de l'altitude de tes amis, de celui de 48 et de la Comète !
Tu seras fidèle à ton poste ! Tu manifesteras dans ton immense réprobation, en assistant à la

GRANDE DEMONSTRATION

QUI aura lieu ce soir à 18 heures
RENDEZ-VOUS : ANGLE DU BOULEVARD ET DE LA RUE DE BELLEVILLE

Depuis Le Libertaire avait publié le manifeste du Comité, l'état de Jeanne Morand ne permettait pas d'attendre plus longtemps, et aucune publicité ne fut faite autour de cette manifestation, qui aurait dû être grandiose. Mais les révolutionnaires en chambre de l'Humanité n'avaient pas jugé utile d'insérer entre deux rubriques commerciales, l'appel au Peuple de Paris, et quelques centaines de libertaires, résidant dans le quartier populaire de Belleville, la mise en liberté de Jeanne. Qui importe ! Avec leurs faibles moyens, sans le concours des politiciens, les Anarchistes ont, pendant une heure, mis la rue de Belleville en émoi ! La manifestation se serait déroulée calmement sans l'intervention des agents de l'ordre qui avaient été mobilisés au nombre d'un millier.

Plusieurs de nos amis ont été arrêtés : Pécastaing, qui lors du meeting tragique du 11 Janvier fut victime des meurs cheikhesses, est une fois de plus l'hôte des frères fils de notre république. Il fut traîné au poste en compagnie de sa femme, avec la brutalité coutumière des agents à Naudin.

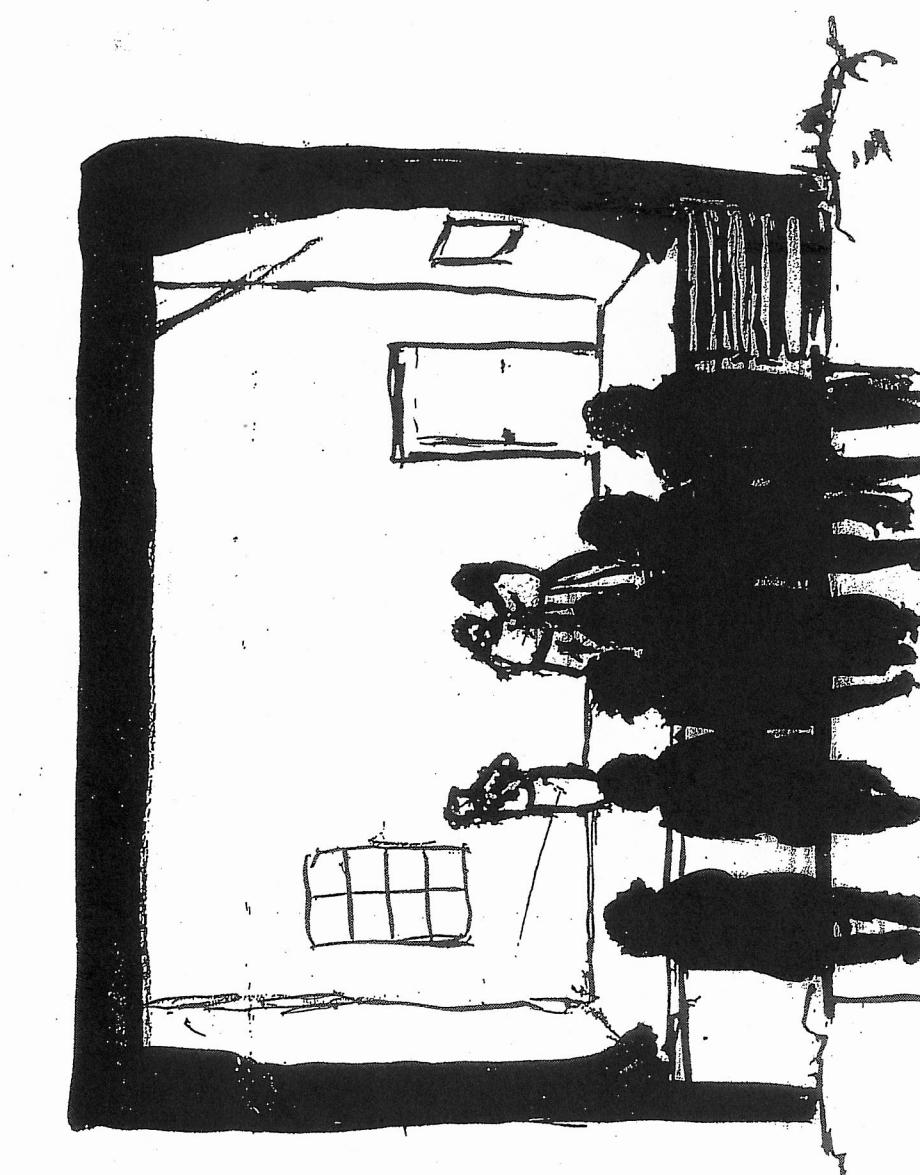
Les manifestants refoulés dans le haut de la rue Belleville, arrivèrent au coin du poste en compagnie de notre

camarade Fraysse, prit lui aussi le chemin du poste de police, ainsi que Martin, du groupe du 20^e, et la compagne de notre ami Ansauterne.

Notre camarade Gouttière, à peine content de la grave blessure qu'il reçut lui aussi lors de la fusillade bolcheviste du 11 Janvier, fut porté de coups et traîné ensanglanté jusqu'à un poste de police.

Ont été également arrêtés : Paquère et Nourdin.

Seuls Martin et Nourdin ont été maintenus en arrestation et envoyés au Départ pour outrages aux agents et rébellion.



Le dessin de la page suivante montre une autre partie de cette manifestation, où certains participants sont vus dans une rue ou une place, peut-être à l'angle du boulevard et de la rue de Belleville. La manifestation semble avoir attiré une grande foule, et les participants sont représentés dans diverses poses, certaines pouvant être interprétées comme des protestations ou des actions de désobéissance civile.

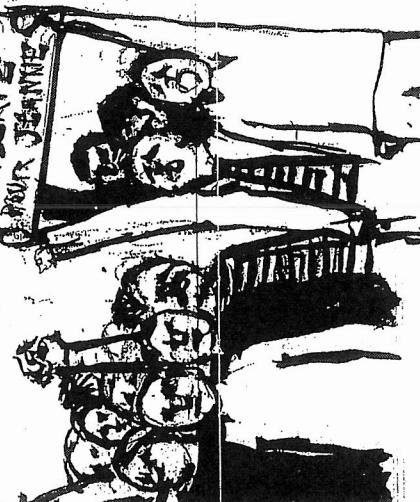
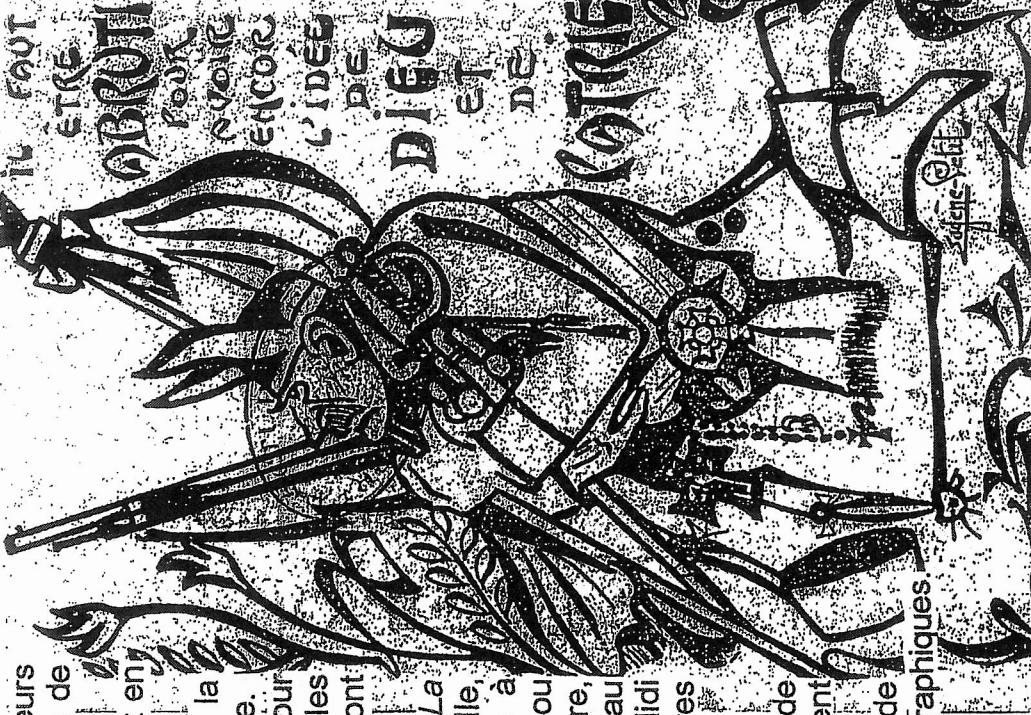
En avril 1914, Jacklon et Jeanne interrompent leurs activités et quittent Paris et exercent la profession de colporteurs dans le Midi entre Lyon et Marseille.

A la déclaration de guerre, en août, ils se réfugient en Espagne, à Barcelone puis à Valence.

Les deux frères de Jane Morand, réfractaires à la guerre, quittent également la France pour l'Angleterre. Elle repasse également en France, dans le Midi, pour procurer à des anarchistes réfugiés en Angleterre les moyens de se soustraire à l'incorporation dont ils sont menacés dans ce pays.

En décembre 1915, une brochure intitulée, *La Barbarie continue*, est mise en circulation à Marseille, Miramas et Arles. Cette publication est attribuée à Jacques Long qui l'aurait fait imprimer à Barcelone ou à Valence. On suppose qu'il a chargé sa mère, Eugénie Rey Rochat, de la répandre par la poste, au cours de déplacements qu'elle effectuait dans le Midi de la France pour s'y livrer à la vente d'œuvres artistiques.

E. Armand, anarchiste resté en France, connu de Jeanne et Jacklon puisqu'il fréquentait également l'anarchie, reçoit des cartes postales de Valence. La première, datée du 19 août 1916 semble signée de la main de Jeanne. Elle lui demande des outils typographiques



Contre l'épouvantable chose

Contre le crime affreux que le gouvernement de M. Poincaré est en train de commettre en laissant mourir de faim, ou en faisant alimenter de force, sept prisonniers politiques, le Comité de Défense Sociale proteste de toute son énergie.

Il affirme, lui aussi, son entière solidarité avec Jeanne Morand et va s'efforcer de secourir l'opinion publique en l'intéressant au sort douloureusement poignant d'une femme et de six hommes qui, en ce moment de veulerie quasi générale, donnent enfin un exemple de si beau courage.

Le Comité de Défense Sociale ne veut pas que les gouvernements de ce pays assassinent les sept détenus politiques. D'accord avec le Syndicat Unique du Bâtiment, il organise

Un Grand Meeting Aujourd'hui jeudi à 20 h. 30

GRANDE SALLE DE LA MAISON DES SYNDICATS

33, rue de la Grange-aux-Bœufs

Il lance un appel pressant aux travailleurs parisiens et à tous les gens de cœur, de quelque parti qu'ils soient. Il espère que les uns et les autres répondront nombreux à son invitation, et accourront.

Les orateurs :

Pierre BESNARD Sébastien FAURE JOUVE
du C. D. S. de J. U. A. du S. U. B.
ROUSSET CANE LEIPZIG
du C. D. S. du S. U. B. Avocat

vous expliqueront, camarades amis, la longue suite de souffrances que dut endurer Jeanne Morand pour s'être montrée une militante convaincue et une pacifiste dans toute l'acceptation du mot durant la grande tuerie. Et vous communiquerez avec eux quand ils vous diront toute la beauté du geste des autres grévistes de la faim.

JEANNE MORAND

(Photographie prise hier dans sa cellule.)

Le Libérateur 28.2.1924

En novembre 1923, elle fait de nouveau parler d'elle dans les milieux anarchistes où l'on commente une longue lettre qu'elle a adressée à Colomer.

Elle reproche au journal *Le Libertaire* son attitude vis-à-vis des communistes et elle manifeste l'intention d'adhérer au PCF. Colomer, de son côté explique cette attitude par l'influence des communistes qui sont en relation épistolaire avec Jeanne et qui lui rendent visite à la prison de Rennes.

Elle est ensuite détenue à Corbeil et en dernier lieu à Melun où elle fait de nouveau la grève de la faim en 1924, cette fois-ci pour obtenir le droit de voir sa mère gravement malade.

Pour la seconde fois, en six mois Jeanne Mofand va faire la grève de la faim

Entre-temps, le Comité de Défense Sociale organise un meeting (le 28 février) puis une « démonstration » à Belleville (le 1^{er} mars), où 9 personnes sont arrêtées pour demander sa libération conditionnelle.

Je crois devoir vous signaler comme anarchiste dangereuse Jeanne MOFAND qui voyage en France sous le nom de Présentación BONHOMIE d'Oran; elle était à Avignon le 14 de ce mois. On m'assure qu'elle va à Paris, envoyée par les allemands pour aller traiter avec les amis du "Libertaire". La brochure d'aspect économique éditée contre la guerre et à laquelle M. THIERY, de l'Oeuvre, aurait répondu, aurait été réproduite par ladite Jeanne MOFAND.

Une enquête est lancée pour la retrouver et la surveiller étroitement. Mais les recherches sont vaines.

Ils sont expulsés d'Espagne en janvier 1919 pour propagande anarchiste. Fin 1920, ils sont en Hollande, puis sans doute en Belgique. En France, ils sont condamnés par le Conseil de Guerre de Bordeaux à la déportation dans une enceinte fortifiée pour intelligence avec l'ennemi le 19 novembre 1920.

Puis, ils sont de retour en France, mais dans la clandestinité.

En juillet 1921, une lettre anonyme dénonce Marie Morand (la sœur de Jeanne) comme hébergeant l'anarchiste Jacques Long.

Morand au Professeur de la Police

Paris 10 - 7 - 21

enveloppe de l'épouse de Marie Morand

Bonjour à tous !
J'ignore si cette lettre est arrivée à destination, mais je vous prie de me faire savoir si elle coïncide avec celle que j'ai envoyée à la direction de l'intelligence et de l'information. Je vous prie de bien vouloir me faire savoir si elle a été ou non ouverte et si l'identité de l'auteur a été dévoilée. Veuillez me faire savoir si cette lettre a été ouverte et si l'identité de l'auteur a été dévoilée.

Je vous prie de bien vouloir me faire savoir si cette lettre a été ouverte et si l'identité de l'auteur a été dévoilée.

Oui j'entends bien, la fonction crée la mentalité, le stigmata policier ayant acquis l'âme de sa fonction nous en est une preuve, mais quand j'agis qu'il agit envers les bourses comme ils sont capables d'agir envers nous, je ne paie que pour un effet accidentel, l'acte d'un moment après réflexion...

Ainsi, pour purger la société actuelle que nous vivons, je suis très bien de mettre au rancart tous les coupables qui nous ont mis dans le labyrinthe. Si j'admette l'évolution chez l'individu, je ne puis croire aux hommes qui ont dépassé le stade de l'évolution normale de l'être humain, et pour moi, ceux que nous appelons les réactionnaires et des humains... en regard de ce qu'ils nous tendent, ils ne sont que des archibûreaux. On ne peut pas s'adapter à sa vie un microbe qui veille rouge et va tuer, il faut soit penser de mort, trouver le moyen de s'en débarrasser. Nous sommes actuellement dans ce dilemme : ou disparaître en tant qu'humains ou faire périr notre ennemi. Oh ! Je n'irai pas les armes à la main l'attaquer en sa demeure. J'aime mieux les moyens souples et calculés, maisependant le temps presse et un précipité ne servirait pas à dédaigner.

Et l'occurrence je le vois très bien par un coup de tonnerre qui mettrait à nos places nos détracteurs. Différemment nous ne réussirions jamais à nous purger de leur infection de plus, différemment ils nous extermineront. C'est une question de vie ou de mort pour les uns et pour les autres et nous avons encore un peu le choix, mais nous ne l'aurons plus pour longtemps.

Incarcérée à Rennes, elle mène une première grève de la faim pour réclamer son placement en « régime politique ». Cette grève est relayée par d'autres détenus et notamment Louis Lecoin, le récent compagnon de sa jeune sœur Marie. Peu de personnes sont autorisées à communiquer avec elle : on refuse ainsi l'autorisation à E. Armand, Colomer, Louise Bodin ou encore Madeleine Petitier, connus aux sommiers judiciaires et/ou pour leur opinions politiques.

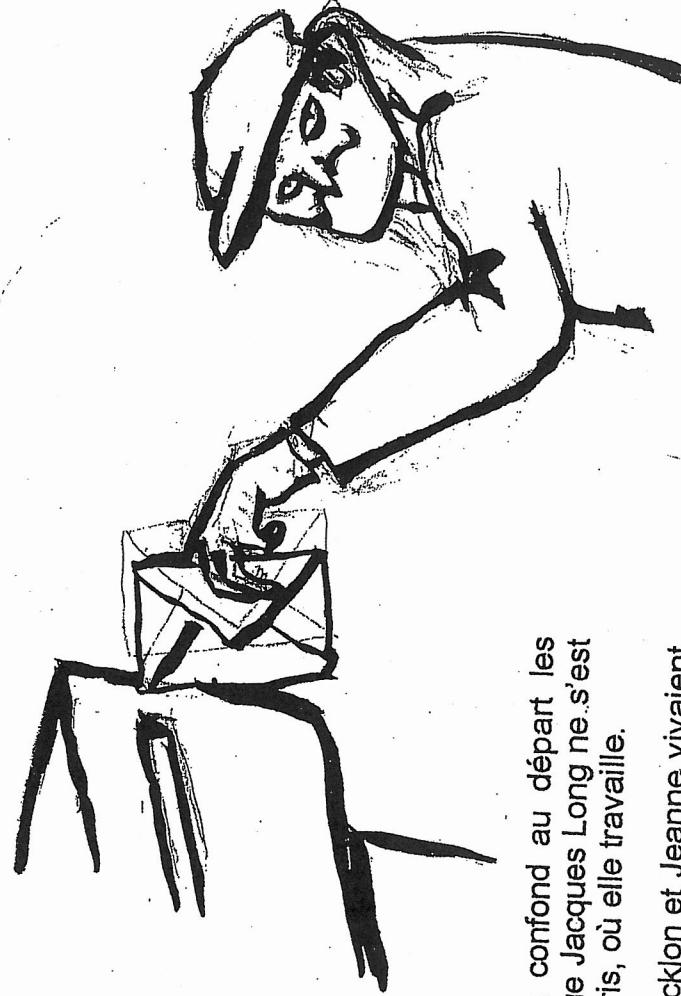
En juin 1923, elle entame une nouvelle grève de la faim, cette fois-ci en faveur de Marty, pour demander sa mise au régime politique. Ses camarades à l'extérieur et le « Comité de Défense Sociale » (qui s'occupe de réclamer sa libération et celle d'autres détenus) se montrent alors très inquiets pour sa santé et rédigent une lettre dans l'espoir de lui faire cesser la grève : « Mais on ne conserve pas l'espoir de réussir car on craint que sa raison ait déjà sombré ».

Le lendemain (7 juin), elle écrit cependant à E. Armand de Rennes pour lui annoncer qu'elle a arrêté la grève de la faim, sur un malentendu avec les autres camarades.

7 juin 1923, Rennes

Contre toute prison je suis comme contre toute force armée. Cependant la force armée estiste, mes voisins fourbissent leurs armes et je ne puis dire impunément,

à moins d'être un vrai mouton, que je resterai les mains dans mes poches face au meurtrier ou mièvre face à celui qui meurt ou prie-mérite son crime. Si je n'ai pas la possibilité de le désarmer à temps, ne risque pas en cas de temps défense ? Autrement dit : Face à l'état de choc actuel ne devrions nous pas employer envers eux qui tiennent les rênes et nous grappent le même procédé ?



Une enquête est menée, on confond au départ les deux sœurs, puis on établit que Jacques Long ne s'est jamais rendu chez Marie à Paris, où elle travaille.

Mais on peut supposer que Jacklon et Jeanne vivaient en banlieue, chez les parents de Jeanne. En effet, Jacklon se suicide le 20 juillet 1921 à Mandres (Seine-et-Oise), suicide annoncé par la presse par absorption de cyanure de potassium. On raconte que Jeanne s'est constituée immédiatement prisonnière à Mandres, ou à Bordeaux.

Quelques temps plus tard, le 5 mai 1922, elle est condamnée à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

ANNISTONIQUETOUR

A PÉTAURES

Gaston ROLLAND
Jeanne MORAND
Emile COTTIN
André MARIE
Hector WILDE
Jean GOLDSKY
et les autres

En 1916, Jeanne-Françoise Morand était venue quelque temps seule en France. Pélissier lui avait expliqué, à son départ, qu'il serait imprudent de correspondre directement avec Jacques Long. Elle trouverait sans peine des intermédiaires pour recevoir les lettres de son ami. Et elle pourrait lui écrire par l'entremise d'une certaine Victoire, compagne du Pélissier. Cette offre cachait un piège. Toute l'accusation machine par Pélissier (pour toucher la prime) est appuyée sur trois cartes envoyées à sa maîtresse par Jeanne Morand, et signées du second prénom de l'expéditrice, Françoise. Une carte du 14 octobre 1916 contient ces seuls mots : « Affectionnés baisers à toi, ma chère Victoire. » Une carte du 10 octobre est plus longue : « Puis-je compter, ma chère Victoire, sur ton amour ? Envoie-moi alors sans retard l'expression de tes baisers. » Mais la troisième, du 18 novembre, est terriblement explicite : « Ce petit mot, ma chère Victoire, pour te donner de mes bonnes nouvelles quoiqu'un peu farfphies. Ce n'est pas de ma faute ; j'avais égaré ton adresse. Réponds-moi, je te prie, au plus tôt, afin de me prouver que puis correspondre avec toi. »

Voilà les textes qui ont fait condamner Jeanne Morand à 15 ans de prison, Pélissier ayant prétendu qu'ils donnaient un langage convenu, des renseignements militaires.

La défense n'a pu obtenir la confrontation de Jeanne Morand et de son accusateur Paul Pélissier. Les déclarations qu'on lui prête, il ne les a même jamais signées. Les témoins, capitaine de Rivière et Dauzat, chef du service de contre-espionnage à Bruxelles, ne savent rien de direct. Les trois autres étaient déposées à leur service avant leur arrivée avec ces rapports écrits par ils ne savent qui. Mais ils croient que ces rapports reproduisent exactement les déclarations de Pélissier et ils supposent ces déclarations sincères. Que de coïncidences sans motifs et de suppositions ingénues !

Le plus dur des tribunaux correctionnels ne condamne mais sans avoir exigé le serment du témoin. Ici un témoignage venu d'un être douté et intéressé arrive par deux

En 1914, la déclaration de guerre trouva Jeanne Morand et son compagnon Jacques Long à Avignon. Jacques Long, réformé et malade, ne semblait pas avoir à craindre d'être mobilisé. Mais l'ambiance folle et belliqueuse irritait les deux camarades, et aussi le silence forcé. Ils passèrent en Espagne pour vivre dans un milieu moins dément et pour pouvoir continuer à exprimer leurs pensées. Ils y publieront, dans des journaux révolutionnaires, des articles pacifistes. Ils publieront aussi en brochure une traduction espagnole d'articles donnés jadis dans l'*Anarchie* par Libertad, dont Jeanne Morand avait été la compagne.

La police espagnole trouva un excellent moyen de faire cesser une activité qui lui déplaisait. Elle arrêta les deux camarades, les garda plusieurs mois en prison, sans leur expliquer pourquoi, puis les expulsa, toujours sans explication. Des policiers français les attendaient à la frontière. On les conduisit à Bordeaux et on les inculpa d'intelligence avec l'ennemi. Mis en liberté provisoire et avertis par trop de condamnations injustes, ils s'enfuirent en Hollande. Mais la vie leur fut difficile dans ce pays dont ils ignoraient la langue. Ils revinrent en France, déprimés, affolés, écourcés par une trop longue persécution et, en juillet 1921, Jacques Long se suicida.

Alors Jeanne Morand, frappée de tant de coups, voulut en finir. Confiante d'ailleurs en son innocence et sûre de l'accusation, elle se présenta devant le conseil de guerre de Bordeaux. La mansuétude de Jacques Long était plus raisonnable que la confiance de Jeanne Morand : l'innocente fut condamnée à cinq ans de prison.

Un seul témoin à charge, si l'on peut appeler témoin quelqu'un dont on ne connaît les déclarations qu'à travers un double intermédiaire. Ce vagabond témoin est le faux anarchiste Pélissier, agent double qui servait à la fois l'espionnage allemand et le contre-espionnage français.

intermédiaires, dont l'un inconnu ; et le conseil de guerre, sans avoir entendu, sans désirer connaître l'unique accusateur, ose condamner à cinq ans.

Est-il crédible, ce conseil de guerre ?.. Eh ! non. Il condamne au minimum. Parce qu'il ne croit pas à la culpabilité.

Il frappe une anarchiste, l'ancienne compagne de Libertad, une publiciste pacifiste, la collaboratrice d'articles antimilitaristes. Il frappe aussi quelqu'un qui, au procès, n'a pas courbé la tête, qui a dit, entre autres vérités déplaisantes : « J'estime qu'empêcher la mort de jeunes Français est un acte plus patriotique que de les y envoyer. » Et il a frappé Jeanne Morand parce qu'il ne tenait pas ses deux frères, l'un insoumis, l'autre déserteur, tous deux à l'abri en Angleterre.

Le jugement du conseil de guerre de Bordeaux est un acte de vengeance et une lâcheté.

Camarade, n'oublie pas tes frères emprisonnés.

Camarade, fais lire et circuler cette brochure.